

latine de ces idéogrammes d'après la prononciation nationale type et en fonction des différents morphèmes représentés par les idéogrammes. Pour ces seules raisons,

l'ouvrage est impatientement attendu des chercheurs qui s'intéressent aux noms géographiques chinois, et ses imperfections paraissent à vrai dire minimes.

RECHERCHE ET TRAITEMENT DES NOMS GÉOGRAPHIQUES EN LIBYE

Document présenté par la Libye¹

En 1954, les Gouvernements de la Libye et des Etats-Unis sont convenus de coopérer à l'exécution d'un programme de cartographie portant sur une grande partie de la Libye. Ce programme prévoyait l'établissement de cartes au 1/50 000 pour la région côtière et au 1/250 000 pour la région située au nord du 29^e parallèle. Elles couvrent environ 170 000 miles carrés (440 300 km²) et ont été publiées dans les séries du Service cartographique de l'Armée sous les n^{os} P761 et P502, respectivement.

Après la prise de photographies aériennes et la mise en place des installations logistiques nécessaires aux équipes topographiques, les opérations sur le terrain ont commencé en 1956. Elles ont inauguré l'emploi d'une méthode intéressante et fructueuse pour le rassemblement des noms géographiques et leur classement sur place. Il semble que celle-ci ait beaucoup facilité les travaux topographiques et elle sera sans doute largement utilisée ailleurs.

Plusieurs difficultés s'attachent au rassemblement, à la vérification et à la translittération des noms géographiques des pays arabes, et notamment l'insuffisance des sources de référence et les obstacles d'ordre naturel, culturel et politique qui empêchent de recueillir sur place des noms exacts. Les sources de référence sont habituellement en nombre insuffisant pour l'établissement de cartes à grande échelle et elles manquent en tout cas d'authenticité; le cartographe étranger et l'informateur autochtone ne se comprennent généralement pas bien; le toponymiste qui s'efforce de reconstituer des noms déjà transcrits de la langue originale dans une autre laisse souvent échapper certains éléments.

La méthode utilisée pour le projet libyen était destinée à éliminer la plupart de ces difficultés. Les rares données dont l'on disposait ont été complétées par beaucoup de noms de lieu recueillis sur place. Les noms ont été vérifiés en comparant leur forme écrite et leur forme parlée. Cette méthode est d'application relativement simple mais elle exige des arrangements préliminaires minutieux, un respect strict des règles et des services logistiques solides; sans l'étroite combinaison des connaissances classiques et des techniques modernes, elle se réduirait à une ambition théorique de plus, car les premières sont nécessaires pour assurer l'exactitude et les secondes pour satisfaire aux délais souhaités.

En Libye, on a tout d'abord complété les données topographiques habituelles par des photographies aériennes annotées. Les noms de lieux et les termes descriptifs ont été transcrits sur celles-ci d'après les cartes existantes et autres documents, les premiers en arabe, les seconds en anglais. Les enquêteurs ont pu ainsi vérifier au moins tous les noms connus.

La méthode exigeait la coordination de trois éléments: les photographies représentant les détails cartographiques dont les noms étaient connus, les fiches sur lesquelles les noms et termes génériques recueillis étaient notés avec leur référence aux détails apparaissant sur les photographies,

enfin les bandes magnétiques sur lesquelles étaient enregistrés les noms tels qu'ils étaient prononcés par les habitants de la région. Les équipes d'enquête sur le terrain ont reçu des instructions relatives à l'utilité et au maniement du magnétophone et à l'emploi des photographies et des fiches de référence; en même temps, elles ont été préparées à d'autres aspects de la classification sur le terrain.

Les équipes sont arrivées en Libye avec le matériel, l'équipement, les instructions et l'appui logistique nécessaires pour recueillir les noms géographiques en même temps qu'elles poursuivaient leurs autres tâches. Chacune d'elles comprenait un interprète recruté sur place pour faciliter les rapports entre les enquêteurs américains et les habitants de la région. Ces dispositions s'ajoutant à la procédure établie assuraient au toponymiste demeuré aux Etats-Unis des données suffisamment complètes pour identifier les détails cartographiques et lui fournissaient les moyens d'amener cette identification à une grande précision.

En règle générale, un membre de l'équipe, aidé d'un interprète, interrogeait un fonctionnaire local au sujet d'un nom de lieu. La réponse de celui-ci était simultanément notée au crayon en arabe sur la fiche et enregistrée sur bande magnétique. Un numéro était inscrit sur la fiche pour la rattacher au détail intéressé sur la photographie voulue et le numéro correspondant était inscrit sur le détail. Ces documents étaient envoyés aux Etats-Unis pour traitement au bureau par le spécialiste de la région.

Celui-ci étudiait d'abord la qualité de la graphie arabe. Il examinait son exactitude sur les fiches, la corrigeant d'après sa connaissance de la langue et y ajoutant les points-voyelles. La bande magnétique lui servait à vérifier le nom écrit, compte tenu des déformations possibles, et à préciser les signes incertains. Les bandes ont constitué une référence précieuse lorsque le nom inscrit sur la fiche était illisible ou erroné, ce qui empêchait de se prononcer à coup sûr. Après s'être assuré que le texte en était exact, le spécialiste de la région remplissait la fiche à l'encre. Il rédigeait des instructions pour l'emploi des fiches et préparait un glossaire de termes génériques pour l'ensemble des cartes à établir et des glossaires spéciaux pour chaque carte. Ces documents étaient transmis au cartographe, accompagnés des cartes de référence et des instructions habituelles pour le traitement des noms.

Après l'évaluation dans quatre domaines des résultats de la méthode employée en Libye et leur comparaison avec les résultats obtenus par d'autres méthodes, il apparaît que l'on a pu recueillir un plus grand nombre de noms d'une authenticité plus sûre, que le spécialiste de la région était à même de mieux vérifier les noms et de les traiter de façon plus complète, que l'orthographe des noms était plus uniforme, enfin que la tâche s'est trouvée dans son ensemble simplifiée et accélérée.

Cette expérience devrait encourager l'emploi de la méthode des fiches et du magnétophone. Dans les régions où il n'existe pas de langue écrite, en particulier, elle devrait

¹ Le texte original de ce document a paru en anglais sous la cote E/CONF.53/L.32.

donner de meilleurs résultats que les autres méthodes. Le magnétophone portatif devrait faire partie du matériel de tous les enquêteurs sur le terrain. Pour des raisons d'économie, cette méthode pourrait être utilisée conjointement

avec l'enquête topographique normale. Bien entendu, les résultats de la méthode varieront avec les conditions locales mais elle peut s'adapter à presque toutes les conditions imaginables.

PRINCIPES DE TRANSLITTÉRATION DE L'ARABE EN CARACTÈRES LATINS

Document présenté par la France¹

Les principes exposés ci-après concernent la translittération, en caractères latins, des toponymes écrits en caractères arabes, et non la transcription directe de ces toponymes à partir de leur forme orale. La présentation adoptée tient toutefois compte de la valeur phonétique qui s'attache aux caractères arabes eux-mêmes.

Ceux-ci ont été groupés en cinq grands chapitres :

1. Consonnes;
2. Semi-consonnes;
3. Voyelles;
4. Autres caractères arabes;
5. Signes orthographiques auxiliaires.

A l'intérieur des deux premiers chapitres, les caractères arabes sont rangés dans l'ordre traditionnel. Le troisième chapitre fait intervenir les «accents-voyelles» (ou points-voyelles)²; et il a paru nécessaire, pour se rapprocher davantage de la réalité phonétique des toponymes, de

¹ Le texte original de cette communication établi par l'Institut géographique national, a paru sous la cote E/CONF.53/L.36.

² Ceux-ci sont généralement omis dans l'écriture arabe courante et leur nombre limité ne permet pas de noter toutes les variations de la langue parlée; il est souhaitable, cependant, que les graphies arabes des toponymes comportent ces accents-voyelles.

diversifier, quelque peu, les correspondances entre caractères arabes et caractères latins. Un certain nombre de particularités phonétiques ou graphiques ont été groupées dans le quatrième et dans le cinquième chapitre.

Enfin, un sixième chapitre a été consacré à la notation de l'article défini arabe.

Aux caractères arabes, écrits dans la première colonne, correspondent dans la quatrième colonne des notations en caractères latins. Dans une troisième colonne intermédiaire la valeur phonétique des premiers est définie d'une manière aussi exacte que possible, et figurée par un symbole emprunté à l'alphabet de l'Association phonétique internationale³. Dans la cinquième colonne, de nombreux exemples empruntés à la langue courante⁴ illustrent les principes posés⁵ et enfin, à droite, une dernière colonne d'observations donne des renseignements complémentaires sur certains points particuliers.

³ L'emploi de tels symboles constitue, en effet, un élément essentiel de l'enquête toponymique; il présente de plus l'intérêt de faciliter sur le plan international la compréhension des correspondances admises entre écriture et prononciation.

⁴ En principe trois exemples où le caractère occupe une position différente: initiale, médiane ou finale.

⁵ On s'est généralement limité à une seule prononciation.

1. CONSONNES

Caractère arabe	Nom	Phonème représenté ⁶	Notation	Exemples	Observations
ب ب	bâ	b occlusive bilabiale sonore	b	باب كوبير كلب	âb bîr elb
ت ت	tâ	t occlusive dentale sourde	t	تاجر زيتون بيت	tâjer zîtoûn bit
ث ث	thâ	θ spirante dentale sourde	th	ثنية كثير حارث	thnîne kthîr ħarth
ج ج	jîm	ʒ spirante palato-alvéolaire (chuintante) sonore	j	جديان مرجة حاج	jediâne merja hâjj
ح ح	djîm		dj	حجر	ħadjar
ح ح	hâ	h spirante pharyngale sourde	h	عمار ساحل ملح	ħmâr sâhel melħa
خ خ	khâ	x spirante vélaire sourde	kh	خميس نخل شيخ	khmîs nkhel cheïkh
د د	dâl	d occlusive dentale sonore	d	دشرة دار جديد	dechra derdâr jdîd
ذ ذ	dhâl	ð spirante dentale sonore	dh	ذيب حاذق	dhîb ħâdheq
ر ر	râ	r vibrante	r	راجل صخرة دار	râjel çekhra dâr

⁶ Chaque phonème est représenté par son symbole dans l'Alphabet phonétique international (API); il est souhaitable que cet alphabet phonétique soit utilisé par les spécialistes chargés de recueillir les toponymes et d'en enregistrer la prononciation.